

Comte de Steimbock : voici en substance ce qu'elle contient.

*Capitulation convenüe de la part du Comte de Steimbock, avec les Généraux Danois, Saxons & Moſcovites.*

*Le Général de Steimbock se rend au Roi de Dannemarck prisonnier de guerre & à toutes conditions.*

L'Armée Suedoise sous les ordres du Comte de Steimbock, qui est actuellement dans le País d'Eyderstadt & dans la Ville de Tonnigen, se rendra prisonniere de guerre au Roi de Dannemarck, pour être échangée avec les prisonniers de guerre des Princes Confederez contre la Suede: le surplus payera rançon sur le pied du Cartel, qui est un mois de paye ou solde des Officiers & Soldats.

Tous les Généraux & Hauts Officiers conserveront leurs armes, bagages; les Archives, la Caisse Militaire & tout ce qui en dépend, sans même pouvoir être vifitez.

Quant aux bas Officiers & aux Soldats, ils auront seulement la faculté d'emporter leurs épees, bagages, habits & hardes qui leur appartiennent.

A l'égard des Canons appartenans aux Suedois, leurs armes à feu, Chevaux des Cavaliers, Dragons ou servans à l'Artillerie, les Drapeaux, Etendars, Timbales & Tambours, ils resteront aux Confederez.

Les troupes Suedoises seront dispersées dans les Baillages de Kiel, Eckenford, Flensbourg & Appenrade, \* d'où elles ne pourront être transportés

\* Nota, ce sont quatre Places situées vers la Côte de la Mer Baltique, la premiere dans le Duché de Holstein, les trois autres dans le Jutland, de sorte que de Kiell à Appenrade, il y a 18. à 30. lieues de distance.